

INFO- travaux

Avis aux résidents

Travaux de verdissement d'un accès de la ruelle Rielle-Willibrord entre les rues de Verdun et Bannantyne

Dans le but d'améliorer les infrastructures publiques et la qualité de vie des citoyens, l'arrondissement de Verdun procédera à des travaux de réfection d'une entrée de cette ruelle. Ce chantier aura des impacts pour les résidents. Nous voulons vous en informer.



EN AVANT
Verdun

Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux peuvent causer et nous prenons les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pendant la durée de ces travaux.

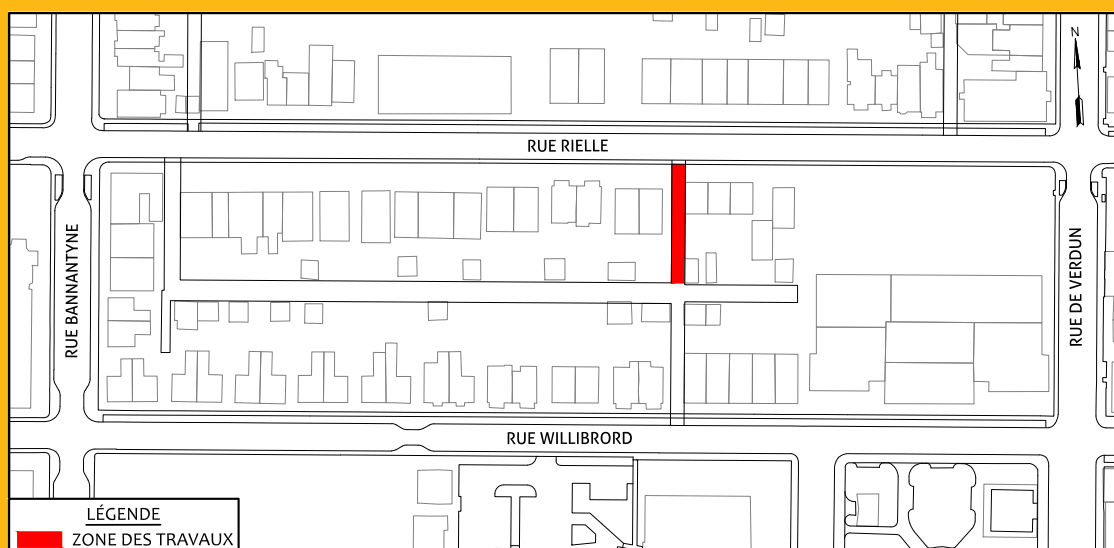
Afin de suivre l'évolution du chantier, nous vous invitons à consulter la section *Info-travaux* du site Web de l'arrondissement (montreal.ca/verdun). Si de nouveaux avis sont émis, ils seront déposés à cet endroit.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 311.



English available on request

Plan de la zone des travaux



INFO-*travaux*



Nature des travaux

Les travaux incluent notamment : l'aménagement d'un sentier piétonnier, la création de fosses de plantation, l'installation de pavés de béton préfabriqués et la plantation d'arbres.



Durée des travaux

Les travaux ont une durée approximative de 20 jours civils (« jours de calendrier »). La période estimée pour la réalisation des travaux s'étend du **1^{er} au 20 octobre 2021**.



Circulation et stationnement

L'accès de la ruelle qui sera aménagée est déjà fermé à la circulation des véhicules. Les travaux entraîneront la fermeture de l'accès de la ruelle par la rue Willibrord durant la journée, de 7 h à 16 h 30, entre les rues de Verdun et Bannantyne, **du lundi 4 octobre jusqu'à la fin des travaux**.

- **Pour les adresses à partir de 724 et plus**, il sera possible d'accéder aux stationnements dans la ruelle par l'accès sur la rue Rielle, près de la rue Bannantyne.
- **Pour les adresses de 720 et moins, il sera impossible d'utiliser les stationnements dans la ruelle pendant la journée. Nous demandons aux résidents de sortir leur véhicule stationné dans la ruelle, avant 7 h le matin, chaque jour ouvrable.**

Nous demandons également aux piétons de limiter leurs déplacements dans la ruelle, pour toute la durée du chantier.



Prise de photos et de films

Avant le début des travaux, l'entrepreneur procédera aux captations vidéo et photographique de l'ensemble des structures situées dans ce secteur : bâtiments, trottoirs privés, clôtures, arbres, poteaux d'éclairage et de signalisation, etc.



Étapes ultérieures

La création de fosses de plantation dans le cadre du présent contrat est réalisée pour permettre la plantation d'arbustes et de vivaces par les citoyens au printemps 2022, dans le cadre du projet des Ruelles vertes de l'arrondissement de Verdun.



Travaux sur le domaine privé

Si vous prévoyez faire des travaux sur votre propriété (bâtiment/ou terrain), veuillez communiquer avec nous afin que des mesures soient prises pour assurer l'accessibilité à votre commerce ou à votre bâtiment pendant la durée des travaux.



Personnes ayant des limitations fonctionnelles physiques

Si un occupant du bâtiment visé par cet avis a des limitations fonctionnelles, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous afin d'établir des stratégies claires pour pallier les inconvénients que peuvent engendrer de tels travaux. Nous pourrions ainsi assurer la sécurité de l'occupant aux abords du chantier.



COVID-19

La Ville de Montréal mettra des mesures en place sur ses chantiers de construction afin de prévenir les risques de contamination des travailleurs et des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou qui circulent à proximité de ceux-ci. Montréal rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous.

La Ville analyse la situation au fur et à mesure de son évolution et s'assure d'appliquer les mesures recommandées par la Direction régionale de santé publique.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 311.